



rider.e

égalité des genres

BI:POLE



Culte



HELVETIA
ROCKT ▶



cNM
Centre
national de
la musique

contexte

rider.e est une coopération d'actrices et acteurs culturels. Un projet participatif et collaboratif où chacun-e a vocation à évaluer et repenser, à son échelle, nos pratiques respectives. L'engagement de chacun-e y est indispensable, rejoignez-nous !

2020 : lieux culturels fermés, tournées annulées, le monde de culturel s'est enrayé dans un silence assourdissant. Et pourtant, bien que tout fut à l'arrêt, plusieurs voix se sont élevées pour briser ce silence et dénoncer des situations qui ont trop longtemps été ignorées. Petit à petit, le voile s'est levé sur la réalité des violences que subissent les femmes dans le secteur culturel, qu'elles soient au niveau professionnel, aussi bien qu'au niveau des publics. La parole se libère, en témoigne le mouvement #MusicToo depuis juillet 2020 ou encore la couverture de novembre 2020 du TSUGI magazine, véritable raz de marée dans

l'industrie musicale qui a amené la lumière sur une vérité négligée : 1 femme sur 3 travaillant dans le secteur musical a été victime de harcèlement sexuel*. De l'autre côté de la scène, le constat est tout aussi préoccupant : en France, presque 1 personne sur 2 fréquentant des lieux festifs déclare avoir déjà été victime d'agressions sexuelles, cette proportion s'élève à plus de la moitié s'agissant des femmes**. Au-delà des violences physiques, les inégalités et les différences de traitement et d'accueil sont également à déplorer.

La place des femmes dans le milieu de l'industrie musicale est au cœur de nombreux questionnements, et plusieurs structures culturelles travaillent d'ores et déjà sur le sujet afin de tendre vers une égalité, pour faire en sorte que l'industrie musicale devienne un terrain professionnel d'entraide pour toutes et tous.

Désireux•ses de faire bouger les

lignes et surtout de fédérer, Bi:Pole, Act Right et Arty Farty - 3 structures et associations culturelles œuvrant dans l'industrie du spectacle vivant - souhaitent réunir des artistes, des collectifs, des tourneur•ses et agences de booking, des producteur•ices, des diffuseur•ses et des studios qui sont impliqué•es ou souhaitent s'impliquer dans cette lutte contre les inégalités et contre les violences homophobes sexuelles et sexistes.

L'objectif est de rapidement stimuler les échanges entre ces structures hétéroclites, afin qu'elles puissent mettre en commun leurs observations, les politiques et actions menées pour faire émerger de nouvelles études et idées auprès des acteur•ices précité•es, mais aussi auprès des divers•es prestataires qui forment l'écosystème complet de l'industrie de la musique.

Le regroupement de toutes ces

études et axes de développement permettra de mettre en lumière les règles, les procédures, les pratiques afin que tou•tes puissent s'engager à transmettre à leurs artistes (en tournées, en résidence ou en studio), leurs technicien•nes, leur équipes d'accueil et de logistique, leurs partenaires le rider•e. En résultera également une boîte à outils dans laquelle nous pourrons piocher et communiquer auprès de l'ensemble des équipes (production, bar, sécurité...) mais également envers nos publics.

** Étude de 2019 de la C.U.R.A (Collectif pour la santé des artistes et des professionnel.le.s de la musique) et de la G.A.M (Guide des artistes de la musique).*

*** Chiffres issus d'un article TV5 Monde : <https://information.tv5monde.com/terriennes/harcelement-dans-les-bars-concerts-discotheques-les-anges-gardiens-de-la-nuit-311840>*

la charte

Ces divers prérequis, que chaque professionnel • le du secteur doit être amené • e à considérer, nous ont conduits à la labellisation RIDER • E des contrats artistiques et techniques et au développement d'une boîte à outils où seront mis à disposition les protocoles d'actions afin de prodiguer des conseils, et d'accompagner durant les productions. Par cette démarche, il est question d'engager l'écosystème des professionnel • le • s des filières culturelles européennes afin de tendre vers un secteur plus respectueux de la profession, inclusif des minorités et attentifs à toutes les autres responsabilités, d'ordre environnementales, sociales et autres, nécessaires.

**RIDER • E est un projet
participatif et collaboratif
où chacun • e a vocation
à faire changer à son échelle
nos pratiques respectives.**

**L'engagement de chacun • e
y est indispensable,
rejoignez-nous !**

- Nos équipes internes sont-elles sensibilisées et/ou formées aux problématiques des VHSS dans le secteur b2b / professionnel de la culture ?
- Nos artistes, équipier • e • s, intermittent • e • s, prestataires ont-ils accès à des actions concrètes pour la réduction des risques et des VHSS ?
- Favorisons-nous la parité, l'inclusion, la mixité socio-culturelle ainsi que les talents émergent • e • s, sur scène et dans nos équipes professionnelles et celles de nos partenaires ?
- Nous montrons nous entraïdant, responsables, respectueux • ses des besoins spécifiques des artistes et professionnel • le • s en fonction de toutes leurs diversités ?
- Restons-nous attentif • ves aux risques rencontrés par nos artistes, membres de nos équipes, intermittent • e • s et partenaires en dehors de nos lieux culturels (transports, hôtels, etc) ?

projet

Quel élément du secteur est-il le plus largement communiqué et attentivement lu par tou • tes les différent • es acteur • ices culturel • les ?

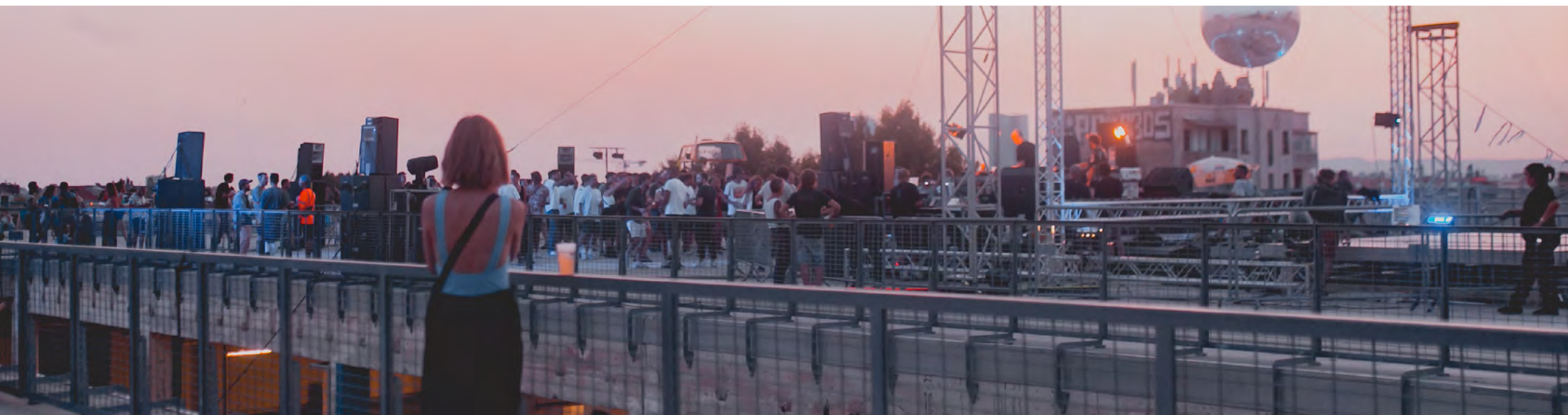
Qu'iels travaillent dans les pôles programmation, booking, régie, administration, communication, technique, juridique, catering, sécurité, actions culturelles, studio, bénévolat et bien d'autres... tou • tes sont contraint • es de lire attentivement les contrats techniques des artistes (aussi appelé Rider).

Il est, de par sa nature, le document qui définit les besoins techniques et d'accueil de l'artiste programmé • e dans un événement. **C'est un document essentiel, qui se transmet, tout corps de métier confondu**, dans le cadre de l'organisation d'un événement, de main en main, vers tous les degrés hiérarchiques d'une structure. Depuis toujours, chaque demande de ces contrats techniques (dépassant parfois la limite du

raisonnable) est respectée. Depuis toujours y sont intégrées et respectées de précises demandes telles que « Merci de fournir un repas végétarien qui convient aux personnes intolérantes au lactose... ».

N'ayons alors aucun doute sur la pertinence de **ce RIDER.E qui intégrera désormais les pré-requis essentiels en termes de lutte contre les violences homophobes sexuelles et sexistes, et pour l'égalité des genres**, qui sont au cœur des débats sociétaux.

Tou • tes les acteur • ices culturel • les détenteur • ices de ce document n'auront d'autres choix que d'appliquer les demandes qui y figurent.



Ce modèle de RIDER.E sera reconnaissable de par le fond et la forme :

fond

De nombreux éléments doivent y être abordés, et pour les définir de manière juste, nous nous devons d'être accompagné·es par des associations, structures, et collectifs qui œuvrent spécifiquement dans ce milieu. Cela dit, nous avons d'ores-et-déjà dessiné les contours des sujets que nous devons aborder et approfondir, afin de les faire figurer dans le RIDER•E :

- › Communication B2B et B2C
- › Accueil des artistes
- › Transport des artistes
- › Choix des prestataires
- › Sensibilisation des personnels
- › Représentativités des femmes et des minorités de genres, d'origines ethniques et sociales, d'orientation sexuelle, ...
- › Mise en place de moyen pour contribuer à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles concernant les professionnel·es ET les publics

forme

Afin que chaque RIDER•E soit identifiable, nous créerons un symbole facilement reconnaissable, qui sera mis en évidence sur le RIDER•E. Ce symbole permettra tout de suite d'identifier, tel un "label" ou une "étiquette", que l'artiste programmé·e a des pré-requis et des demandes spécifiques en termes de lutte contre les violences homophobes sexuelles et sexistes dans le secteur culturel et souhaite contribuer de manière active à ce combat.

rider.e



diffusion

L'impact du projet sera majeur en raison du pouvoir de communication que peuvent avoir l'ensemble des structures combinées et fédérées en mettant en avant la capacité de coopération et d'entente.

Le RIDER • E sera rapidement généralisé, puisqu'il restera un avenant à chaque convention contractuelle, et sera d'autant plus évident à être respecté. À l'échelle de Bi:Pole **nous avons demandé à l'intégralité des artistes composant notre roster d'adhérer** (s'ils n'y adhéraient pas déjà!) à ces valeurs. Nous souhaitons exporter **cette action aussi au niveau international puisqu'une traduction en anglais sera livrée** en même temps que celle en français.

process

Une boîte à outils pourra par la suite être mise en place, et être partagée sur un modèle d'open-source pour que le plus grand nombre de structures puissent y avoir accès, au niveau national et international. Afin de mener à bien ce projet et d'éviter toutes formes d'approximation, nous souhaitons **nous appuyer sur l'expertise de collectifs et d'associations qui œuvrent au quotidien sur le sujet**. Pouvoir travailler de manière conjointe sur ce sujet, et réussir à co-construire une vision et des méthodes communes concrètes et efficaces à mettre en place à court terme et à long terme.

planning

PHASE 1 – Avril › Mai 2021 :

- › Validation des deux premiers co-pilotes Bi:Pole & Act Right
- › Finalisation de la liste des participants
- › État des lieux sur le sujet

PHASE 2 – 15 Juin 2021 :

Organisation de la première séance de travail avec le premier panel de structures en présentiel à la Friche la Belle de Mai - Marseille, afin de mettre en évidence les besoins, et d'écartier les sujets pour lesquels il existe déjà des solutions, puis regrouper les participants par sujets, tâches, priorités.

PHASE 3 – Juin › Septembre 2021 :

- › Séances de travail en présentiel ou visio par groupe - élaboration de la première mouture des différents outils et charte.
- › L'association Arty Farty, aussi complice avec les deux autres structures co-pilotes qu'engagée sur le sujet, rejoint Bi:Pole & Act Right pour le co-pilotage de ce projet.

PHASE 4 – 25 Septembre 2021 :

Événement / rencontre

- 1 - Accueil des participants dans les locaux de Technopol.
- 2 - Plénière d'ouverture avec associations + invitation d'une personnalité sur le sujet + Séance Questions/ réponses
- 3 - Repas/collation par groupe pour 1ers échanges
- 4 - Restitution du travail de chaque groupe, présentation du contenu de la boîte à outils et de la charte.
- 5 - Validation de la charte par les membres des structures présentes.
- 6 - Validation de la charte graphique.
- 7 - Temps d'échange convivial lors de l'Open Air x Festival Le Bon Air @ le Hasard Ludique.

PHASE 5 - 8 Octobre 2021 :

- › Panel Rider.e à European Lab Bruxelles.
- › Confirmation des premiers partenaires Europe.

PHASE 6 - Novembre 2021 :

- › Présentation du projet lors des Etats Généraux de l'Appel des Indépendants #2 à Marseille

PHASE 7 - Décembre 2021 › février 2022 :

- › Finalisation des documents, liens et mise en ligne de la boîte à outils.

l'initiative

BI:POLE

Bi:Pole est une maison d'artistes et une entreprise culturelle indépendante.

L'agence assure la production de tournées et le booking d'un catalogue exigeant et international. Elle soutient le développement artistique dans sa globalité en alliant création, management, édition, communication et stratégie.

Engagée sur son territoire, l'Europe et le monde, elle œuvre pour la diversité et le décroisement des courants musicaux novateurs et alternatifs.

Créée en 2010, Bi:Pole a depuis fondé plusieurs événements majeurs dont le Festival Le Bon Air. Ses bureaux siègent à Marseille au cœur du vivier culturel de la Friche la Belle de Mai.

www.bi-pole.org



ACT RIGHT accompagne les structures du monde de la nuit, en leur mettant à disposition des outils et moyens, afin de devenir elleux-mêmes actrice • teur • s du changement.

Tandis que la société ne cesse d'évoluer, il est grand temps que la nuit et ses fêtes soient enfin des safe spaces, mais également plus paritaires, mixtes et inclusives dans leurs programmations artistiques & leurs équipes internes tout comme plus respectueuses de l'environnement.

www.actright.best



Arty Farty est une association loi 1901 à but non lucratif, européenne et entièrement indépendante, au service de la jeunesse, des cultures innovantes, du renouvellement démocratique et de l'intérêt général.

Arty Farty milite pour une prise en compte renforcée de la vision culturelle, artistique et créative dans la redéfinition du projet européen et la résorption des fractures sociales, territoriales et générationnelles.

www.arty-farty.eu

rider.e

BI:POLE



Culte

ArtyFarty

HELVETIA
ROCK ▶

ACTRIGHT

JOUCLARD AVOCATS

cNM
Centre national
de la musique